

INFOS PALESTINE

BULLETIN DE LA PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 41 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du ministère des Affaires étrangères et de la réserve parlementaire du Sénat.

ÉDITO

Le rapport Goldstone est toujours vivant

La tribune du juge Goldstone dans le Washington Post du 1^{er} avril semble remettre en cause le rapport des Nations unies sur l'opération militaire israélienne de décembre 2008 (rapport Goldstone). Mais tant sur la forme que sur le fond, cette tribune n'enlève rien à la validité du rapport et à la nécessité de rendre justice aux victimes.

"Les rapports des Nations unies ne sont pas annulés sur la base d'une tribune publiée dans un journal" a déclaré le porte-parole du Conseil pour les droits de l'Homme des Nations unies. Le rapport Goldstone a en effet été officiellement adopté par l'Assemblée générale des Nations unies (5 novembre 2009 et 26 février 2010). Ensuite même si ce rapport était fortement lié à l'identité de son rédacteur principal, rappelons que trois autres experts y ont participé, lesquels ont répondu à Richard Goldstone dans le journal The Guardian : "le rapport de la Mission d'établissement des faits contient des conclusions que nous avons rédigées après avoir considéré de façon diligente, indépendante et objective l'information liée aux événements qui entraient dans notre mandat et après s'être assurés de la fiabilité et de la crédibilité de celle-ci. Nous nous en tenons à ces conclusions".

Le juge Goldstone met en avant les "moyens importants" mis en place par les autorités israéliennes pour mener les enquêtes internes par rapport à l'inexistence de ces enquêtes par le Hamas. Le comité d'experts chargés par le Conseil des droits de l'Homme d'étudier l'avancée de celles-ci a conclu qu'"il n'existe aucune indication qu'Israël a ouvert des enquêtes sur les actions de ceux qui ont planifié, supervisé et commandé l'opération Plomb durci". A ce jour, un seul soldat israélien a été condamné à 7 mois et demi de prison pour le vol d'une carte bleue et trois autres ont été suspendus temporairement



Le juge Richard Goldstone (source : ONU)

pour avoir utilisé un enfant comme bouclier humain. La majorité des enquêtes ont été classées sans suite.

Richard Goldstone ajoute, malgré ces éléments, que les enquêtes réalisées par l'armée israélienne "montrent que prendre des civils pour cible ne relevait pas d'une politique délibérée". 80% de civils ont été tués lors de l'opération israélienne, 7 872 résidences détruites, 121 entreprises détruites, 200 autres endommagées, 34 centres de soins endommagés, dont 8 hôpitaux. Mais, même si il ne s'agissait pas d'une politique délibérée, Israël était dans tous les cas tenu de respecter les principes du droit international : ceux de proportionnalité, de précaution pour ne pas toucher la population civile et de distinction entre biens civils et objectifs militaires.

Ban Ki Moon a refusé de retirer le rapport Goldstone, en dépit des pressions israéliennes. Richard Goldstone lui-même revenait sur sa tribune dans un entretien à Associated Press : "dans l'état actuel des choses, je n'ai pas de raison de croire qu'une quelconque partie du rapport doit être réexaminée" et qu'il n'avait pas l'intention de le faire annuler.

Le rapport Goldstone est toujours vivant. Plus de 100 députés français ont interrogé le gouvernement sur sa position au sein du Conseil des droits de l'Homme en mars dernier, avant que celui-ci décide de s'abstenir. La France sera à nouveau amenée à se prononcer sur ce rapport en septembre 2011, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, et de nouveau au sein du Conseil des droits de l'Homme ■



Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (source : ONU)

Réactions internationales

Plusieurs gouvernements et ONG ont réagi à la position de Richard Goldstone, résumé :

France, Grande Bretagne et Etats-Unis

Par la voix du porte parole du ministère des Affaires étrangères, la France a affirmé que le rapport Goldstone est "un document établi à la demande des Nations unies qui n'a pas à être "maintenu" ou "retraité". [...] La France a, d'une manière constante, indiqué qu'elle estimait nécessaire d'enquêter sur les violations du droit international humanitaire et des droits de l'Homme commises par toutes les parties à un conflit. Quelle que soit l'appréciation que l'on peut porter sur les diverses recommandations du rapport, que la France n'a pas endossé, le travail d'enquête effectué par la commission présidée par le juge Goldstone répondait à ce souhait".

La Grande Bretagne est allée plus loin : "Le juge Goldstone n'a pas appelé à retirer le rapport et n'est pas allé plus loin sur son opinion concernant les allégations contenues dans ce rapport, des allégations qui, nous le croyons, demandent un sérieux suivi de la part des parties au conflit. Les allégations concernant la violation du droit international humanitaire à l'encontre de toutes les parties ne se limitent pas au rapport Goldstone et viennent d'un certain nombre d'organisations de confiance. Nous croyons fermement que de telles allégations, à la fois séparément et de façon globale, doivent être examinées par des enquêtes crédibles et indépendantes par les parties au conflit". [1]

Les Etats-Unis de leur côté ont "toujours

affirmé, depuis le moment où le rapport a été publié, et jusqu'à présent, que nous ne voyions aucune preuve comme quoi Israël avait délibérément visé des civils ou s'était rendu coupable de crimes de guerre". [2]

Société civile : défendre les victimes

Une des premières réactions est venue de 10 ONG palestiniennes de défense des droits de l'Homme, dans The Guardian, en réponse à la tribune de Richard Goldstone : "la Mission d'établissement des faits (qui a rédigé le rapport – NDIA) représente une opportunité unique pour les victimes de contester la culture de l'impunité et pour toutes les parties au conflit de respecter le droit international. Il n'est pas surprenant de voir Israël appeler au retrait du rapport, suite à votre tribune. Néanmoins, les graves accusations pénales soulignées dans le rapport n'ont toujours pas trouvé de réponses, par aucune des parties. L'échec des enquêtes internes rend nécessaire de recourir aux systèmes de justice internationale, notamment que le Conseil de sécurité saisisse la Cour pénale internationale" [3].

Aussi très impliquées dans le rapport Goldstone, les associations de défense des droits de l'Homme israéliennes ont publié un communiqué dans lequel elles affirment que "les récentes déclarations de Richard Goldstone vont dans le sens de la position que nous tenons depuis l'opération dans la

bande de Gaza, quand la population civile est touchée, une enquête indépendante doit être menée". Nous renouvelons notre appel à l'Etat israélien d'engager un processus d'enquête indépendant, non militaire et transparent pour étudier la série de griefs concernant l'attitude de l'armée israélienne pendant l'opération Plomb Durci". [4]

Enfin pour Amnesty International : "les récents appels du gouvernement israélien en direction des Nations unies pour que soit retiré le rapport de 2009 de la Mission d'établissement des faits sur le conflit de Gaza sont une tentative cynique de ne pas répondre aux accusations de crimes de guerre et nient le droit des victimes palestiniennes et israéliennes du conflit de 2008-2009 à la justice et aux dédommagements auxquels elles ont droit" [5].

[1] <http://www.jpost.com/DiplomacyAndPolitics/Article.aspx?ID=215240&R=1>

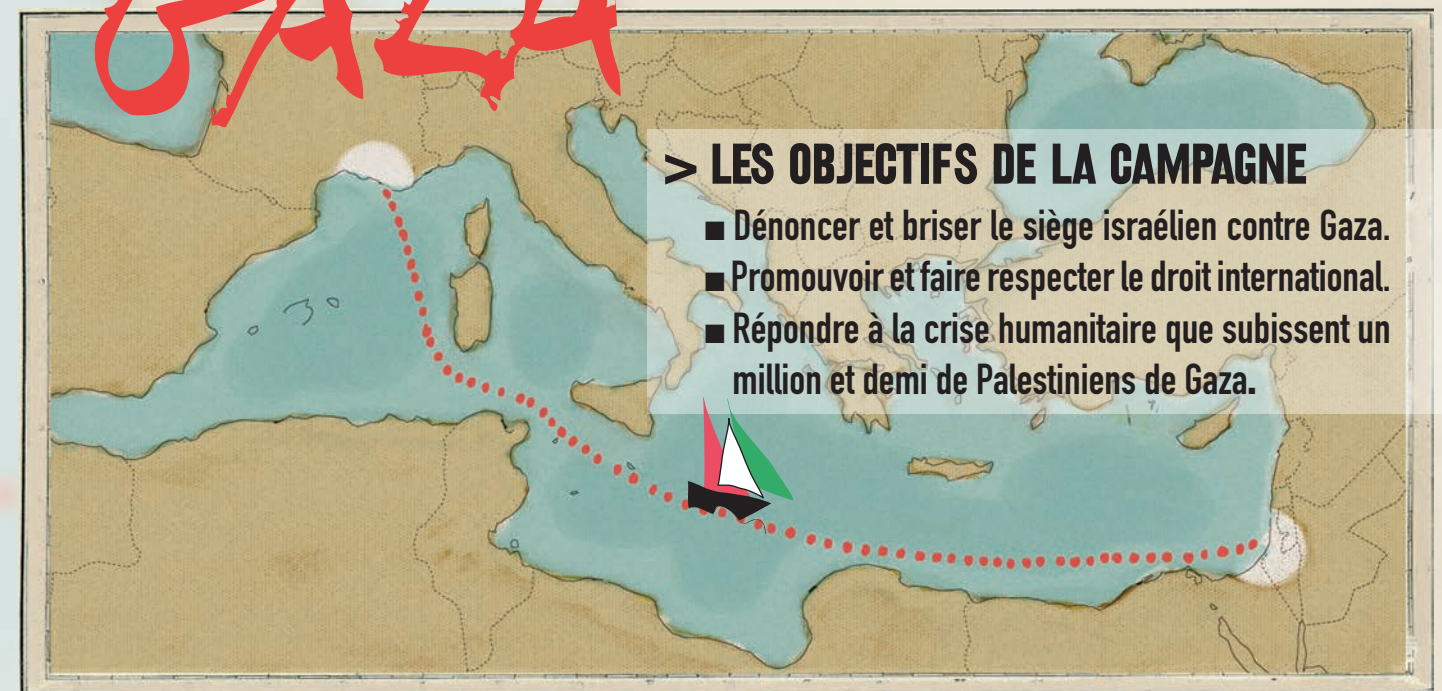
[2] <http://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L4052261,00.html>

[3] <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/apr/07/richard-goldstone-report-gaza>

[4] the Association for Civil Rights in Israel (ACRI), B'Tselem, Gisha, Public Committee against Torture in Israel (PCATI), Yesh Din, Hamoked: Center for Defense of the Individual, Adalah, Rabbis for Human Rights, Physicians for Human Rights Israel, Bimkom – Planners for Planning Rights, and Breaking the Silence

[5] <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE15/023/2011/en>

UN BATEAU FRANÇAIS POUR GAZA



> LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

- Dénoncer et briser le siège israélien contre Gaza.
- Promouvoir et faire respecter le droit international.
- Répondre à la crise humanitaire que subissent un million et demi de Palestiniens de Gaza.

CAMPAGNE

Un bateau français pour Gaza, une vague de mobilisations

Grâce à une mobilisation populaire sans précédent, dans quelques semaines maintenant, le bateau français pour Gaza prendra la mer pour rejoindre la Flottille de la Liberté II.

Un réseau de solidarité fort et organisé

Lancée en octobre 2010 à l'Assemblée nationale, la campagne "Un bateau français pour Gaza" a connu une forte accélération en janvier dernier. A partir de ce moment, le réseau de solidarité avec la Palestine, présent sur l'ensemble du territoire, s'est mobilisé. Comme il l'avait fait lors de l'attaque israélienne sur la bande de Gaza en décembre 2008 et lors de l'abordage de la Flottille de la liberté en mai dernier.

Le résultat : en quelques mois, plus de 400 000 euros sont été récoltés grâce au dynamisme des centaines de collectifs locaux, dans lesquels on retrouve associations, partis politiques et syndicats, sur le même modèle que la campagne nationale. Plus de 1 400 actions ont été organisées.

La campagne s'est installée dans tous les espaces : les grandes villes, les universités ou les banlieues, des marchés de villages, des villes

de petite taille. Le réseau est parti à la rencontre du public. 90% des dons proviennent de dons individuels, des coupures de 10 ou 20 euros, ce qui prouve la popularité de la campagne.

Certains collectifs ont innové dans leurs actions : des parcours en vélo, des enchères d'œuvres d'artistes locaux, beaucoup de concerts, des tournées locales pour présenter la campagne, des conférences de presse sur une péniche du Rhône... La presse régionale a largement relayé ces actions, que ce soit Ouest France, Sud Ouest, La Provence, La Voix du Nord ou Le Progrès... Déjà 60 articles ont ainsi été consacrés au bateau.

L'action de ce réseau de solidarité ne se limite pas à des actions de rue. Il est aussi actif dans l'interpellation des élus locaux. En mars dernier, un appel en direction des élus a été lancé et relayé au niveau local par les différents collectifs. A ce jour plus de 300 élus et

représentants politiques (locaux et nationaux) l'ont signé, il sera publié fin mai.

Une première en France

C'est une première en France, jamais autant de dons n'ont été récoltés pour une action en solidarité avec la Palestine, en aussi peu de temps. Cela montre la réactivité des Français et la prise de conscience d'une situation injuste, contraire au droit et qui touche la dignité de toute une population. Beaucoup de Français sont aussi sensibles au côté citoyen du projet face au manque de résultat de la diplomatie internationale et à son aspect humanitaire.

C'est la dernière ligne droite pour le bateau français. Toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien pour envoyer un bateau français pour Gaza sont invités à proposer un nom, pour ce bateau qui les représentera et à lui permettre de parcourir les derniers kilomètres qui le séparent de la bande de Gaza. ■



Manifestation à Bil'in (source : <http://larissariahi.com>)

EN BREF

CONFERENCE

La sixième conférence internationale annuelle de Bil'in sur la résistance populaire a eu lieu du 20 au 23 avril 2011. Plusieurs dizaines de militants français y ont assistés. Bil'in est une petite ville de Cisjordanie située à 12 km à l'ouest de Ramallah. Près de 60% de ses terres sont confisquées par le Mur israélien. Tous les vendredis est organisée une manifestation non violente qui regroupe des Palestiniens, Israéliens et Internationaux ■

ONU : "Israël doit lever le blocus de la bande de Gaza"

Presque un an après la mesure d' "allègement" du blocus décidée par le gouvernement israélien, les Nations unies ont évalué la situation sur place. L'impact de cette mesure a été minime, le blocus continue d'aggraver la situation et les besoins de la population sont encore très importants.

Près de 43% de chômage

Premier élément clef, souvent l'objet de nombreuses interprétations : le nombre de camions. Il a certes augmenté de 66% (dans la 1ère moitié de 2010), mais équivaut à seulement 35 % de ce qui rentrait début 2007 (avant le renforcement du blocus) et ne concerne en majorité que des biens de consommation. Même si ceux-ci rentrent davantage, l'impact de l'allègement sur les moyens d'existence est resté limité : *"la majorité de la population continue de souffrir d'insécurité alimentaire et reste gravement dépendante de l'assistance humanitaire"*.

Dans beaucoup de secteurs de la société, on retrouve le même phénomène : une très légère amélioration mais dont l'impact est limité et quasi invisible pour la population. Le secteur de la construction est un exemple. S'il a connu une amélioration, elle est due à l'application de projets d'infrastructure menés par des organisations internationales et à un plus grand trafic par les tunnels. Un tiers des 300 tunnels entre l'Egypte et la bande de Gaza fait transiter du matériel de construction, mais le matériel lourd ne peut passer. Or après l'opération militaire israélienne de décembre 2008, les besoins sont *"bien plus importants qu'ils ne l'étaient avant le blocus"*. Par exemple : faute de matériel, la construction de nouvelles écoles est *"sérieusement handicapée"*. Faute de place, de nombreuses écoles sont donc obligées de fonctionner par roulements de deux ou trois équipes dans la journée. Le système de santé est aussi touché car sans matériel et ingénieurs capables de rentrer dans la bande de Gaza, l'infrastructure

n'est pas entretenue et là aussi *"les besoins sont immenses"* affirme l'ONU, comme dans le secteur de l'eau, qui doit faire face à un grand problème de pollution, soit entre 50 et 80 millions de litres d'eau usagée *"qui se déversent quotidiennement dans la mer en raison de l'impossibilité de la traiter"*.

Le secteur agricole est en baisse, malgré la mise en route de projets financés par les USA et les Nations unies. 35% des terres agricoles sont inaccessibles. En mer, les pêcheurs ne peuvent aller au-delà d'une zone de 3 miles nautiques.

Enfin cet "allègement" a aussi un côté pervers : en injectant sur le marché palestinien de large quantité de produits, à un moindre coût, (jus de fruits, boissons gazeuses, textiles) qui viennent concurrencer les produits locaux, le marché local se trouve affaibli.

La conséquence de cette situation : près de 43% de chômage, un des taux les plus forts au monde. Et la nécessité de trouver du travail à tout prix. Beaucoup de jeunes Palestiniens n'hésitent pas à travailler dans les tunnels, dans des conditions très précaires. 43 travailleurs sont morts en 2010 dans des accidents.

Redonner de la dignité à la population

Les produits fabriqués dans la bande de Gaza ne sortent toujours pas, bien qu'Israël se soit engagé en décembre 2010 à laisser passer textile et mobilier. Au niveau agricole, *"la seule exception a été l'exportation de fraises et d'œilletons par le biais d'un projet soutenu par les Pays-Bas"*. Mais depuis décembre 2010, *"trois cargaisons de poivrons*

doux et une de tomates-cerises ont été exportées vers l'Europe".

Le mouvement des personnes est lui aussi interdit, à moins de correspondre aux critères fixés par Israël pour obtenir un permis spécial, une procédure longue, coûteuse et incertaine. Trois catégories de personnes sont concernées : les malades (qui n'ont d'autres choix que d'être traités en dehors de la bande de Gaza, faute d'un système de santé local adéquat notamment en raison du blocus), les étudiants (seuls 3 d'entre eux ont pu se rendre à l'extérieur en 2010), et les hommes d'affaire. L'ouverture par l'Egypte du passage vers Rafah en juin 2010 a permis pour le moment un plus grand passage, mais ne concerne que les personnes correspondant à des *"cas humanitaires"* (en majorité des patients et étudiants) et les titulaires de passeports étrangers.

Si le rapport de l'ONU dit comprendre *"les préoccupations légitimes d'Israël"*, il l'appelle à *"ne pas imposer de restrictions au détriment des droits et besoins des Palestiniens, qui ne sont pas strictement rendus nécessaires par des questions de sécurité"*. Il conclut : *"si ces mesures d'allègement constituaient un pas dans la bonne direction, Israël doit entièrement lever le blocus, afin de respecter ses obligations légales. Ceci inclut de lever les interdictions sur l'importation de matériel de construction, l'exportation de biens et le mouvement des personnes entre la bande de Gaza et la Cisjordanie [...] Ces mesures sont essentielles pour redonner de la dignité à la population"* ■

POUR EN SAVOIR + : www.ochaopt.org

Directeur de publication : Bernard Ravenel - Comité de rédaction : Maxime Guimberteau, Bernard Ravenel, AFPS, CCFD, Cedetim, Cimade, LDH.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE 14, passage Dubail - 75010 Paris | Tel. : 01 40 36 41 46 | contact@plateforme-palestine.org | www.plateforme-palestine.org

MEMBRES : AITEC, AFPS (Association France-Palestine solidarité), Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), CBSP (Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens), Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), CICUP (Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes), CIMADE, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR-PO (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), Enfants Réseau Monde, Fédération Artisans du Monde, Génération Palestine, FSGT, GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), Ligue des Droits de l'Homme, UFFPL, MIR (Mouvement International de la Réconciliation), le Mouvement de la Paix, MRAP, Palestine 33, Pax Christi, Secours Catholique-Caritas France, SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), Terre des Hommes France, UJFP (Union juive française pour la Paix). **MEMBRES OBSERVATEURS :** ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Afran Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Association "Pour Jérusalem", Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix - Strasbourg, Coordination Sud, CRID, Francas, GAIC (Groupe d'amitiés israélo-chrétienne), Handicap International, Médecins du Monde, RITIMO, Tiens voilà encore autre chose.